

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 28 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; COCGUEN Marie-Jo ; GEORGELIN Dominique ; GOASDOUE Gérard ; GUILLOU Claudine ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; LE BLOAS Mireille ; LE MEAUX Vincent ; LE SAULNIER Brigitte ; LEVEDER Adeline ; OLLIVRO Hervé ; TOMYN Jérémy.

Administrateurs absents :

HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; PETIT-LECLERC Françoise.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Monsieur CROISSANT Guy ayant donné pouvoir à Monsieur RASLE-ROCHE Morgan.

En exercice : **25**

Présents : **14**

Absents : **11**

Représenté : **01**

Date d'envoi des convocations : **vendredi 15 septembre 2023.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2023-09-40	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION CIAS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION 2023 EN DEVELOPPEMENT SOCIAL
----------------	--

Vu la délibération DEL 2023-04-27, attribuant des subventions en Développement Social,

Vu la délibération DEL 2023-06-35, attribuant des subventions en Développement Social,

Le Conseil d'Administration du CIAS, après avoir examiné les nouvelles demandes, propose d'attribuer une subvention en Développement Social telle que présentée dans le tableau ci-après :

Opérateur	Intitulé des projets	Financement accordé 2022	Financement sollicité 2023	Financement accordé 2023
Collectif de soutien aux migrants	Soutien au Fonctionnement et 3 Actions	Néant	3 000 €	1 000 €

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur la demande de subvention présentée ci-dessus, et pour une attribution à hauteur de 1 000 €.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers,

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

